

## FRANÇOIS-VINCENT TOUSSAINT, VOLTAIRE, ET LA *CLEF* INÉDITE DU LIVRE DES *MŒURS*

Complètement oublié de nos jours, le livre de François-Vincent Toussaint intitulé simplement *Les Mœurs* eut les honneurs, en plein milieu du siècle des Lumières, d'être lacéré et brûlé par la main du bourreau. Avec le recul du temps, cette condamnation paraît bien sévère. *Les Mœurs* sont un traité de philosophie morale, d'un ton simple et modéré, qui n'a rien de foncièrement subversif et se garde, dans l'ensemble, de toute attitude polémique. La raison profonde de son triomphe, Toussaint l'a analysée lui-même quinze ans plus tard : « On ne me regardait point alors comme un déiste, mais comme un écrivain libre et hardi, qui, malgré la gêne de la presse, avait osé dire des vérités fortes, et écrire à Paris du ton dont on écrit à Londres<sup>1</sup>. » Pour la première fois, quelqu'un disait tranquillement tout haut ce qui se murmurait tout bas dans les salons et les cafés, ce que les auteurs laissaient habituellement entendre entre les lignes à l'intention d'un lectorat averti. *Les Mœurs* présentent, sous une forme accessible à tous, les principales critiques contre la foi chrétienne et exposent un système fondé sur la religion naturelle où un épicurisme décent se concilie avec un minimum de spiritualité. La religion, déclare Toussaint, peut se réduire à un culte intérieur, au déisme ; la morale est indépendante de la religion, en tout cas de la religion chrétienne dont les préceptes en matière d'amour et de morale sexuelle contribuent plutôt au malheur des hommes et des femmes qu'à leur sanctification. Bien dans l'air du temps, un sentimentalisme vertueux s'étale à presque chaque page de son livre. Dix ans avant le drame bourgeois de Diderot, la peinture moralisatrice de Greuze et *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau, Toussaint enseigne à ses lecteurs que la pratique de la vertu est le meilleur moyen de se rendre heureux.

---

1. *Éclaircissement sur Les Mœurs, par l'auteur des Mœurs*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1762, p. xlv. La « gêne de la presse » désigne évidemment la censure.

*Les Mœurs* sont dédiées à Mme M. A. T\*\*, une modeste bourgeoise. « Ce n'est point, écrit Toussaint, à un grand, à un prince ou à un ministre d'État que je présente mon ouvrage : c'est à vous, Madame, dont le rang n'est qu'égal au mien. » Dès les premières pages, l'auteur s'élève contre l'abus des termes d'honnête homme et d'honnête femme par lesquels on désigne parfois des gens indignes que l'opinion publique respecte pour leur richesse et leur rang dans la société : « logez dans un magnifique hôtel un heureux concussionnaire que les besoins de l'État ont enrichi ; [...] il jouit de la misère publique, sa maison est élevée sur les ruines de cinq cent familles : n'importe, il est honnête homme, puisqu'il est riche<sup>2</sup> ». L'homme vertueux et l'honnête homme, conclut Toussaint, sont deux hommes très différents : « Tous les honnêtes gens ensemble ne valent pas un homme vertueux : ceux-là ne tiennent leur titre que de leur bonheur, de leur opulence et de leurs protections<sup>3</sup>. » Pour mériter le titre de vertueux, poursuit Toussaint, il ne suffit pas non plus d'obéir aux lois de son pays, car la vertu est indépendante de la loi positive : « Les souverains peuvent publier et abroger des lois : mais ils ne sauraient créer ni anéantir des vertus<sup>4</sup>. » Le respect des lois civiles et religieuses ne fait que des sujets obéissants ; la vraie vertu consiste dans l'observation de la loi naturelle, que Dieu a gravée au fond du cœur des hommes.

Le déisme professé par Toussaint est incompatible avec le principal fondement de la religion chrétienne, la doctrine du péché originel. Le Dieu tyran que Voltaire avait déjà blâmé dans l'*Épître à Uranie* et que Toussaint, ancien partisan du jansénisme, devait bien connaître, n'est point aimable, s'il condamne la plupart de ses enfants pour n'en sauver que peu. À l'instar des *Pensées philosophiques* de Diderot, Toussaint fait la critique du christianisme ascétique et d'une morale contre nature. Les dévots se trompent fort s'ils croient plaire à Dieu en s'imposant, pour l'amour de lui, des « vertus » qui violentent la nature : comme Dieu défend l'adultère, « cette défense leur a fait croire qu'une continence perpétuelle serait fort de son goût. Ils n'ont pas osé faire du mariage un crime : mais, ce qui y revient à peu près, ils ont fait de la virginité une

---

2. *Les Mœurs*, [Paris, Durand,] 1748, p. 3.

3. *Ibid.*, p. 4.

4. *Ibid.*, p. 13.

vertu<sup>5</sup> ». La vertu n'a pas de fondement religieux, elle consiste, écrit-il dans le *Discours préliminaire*, dans « la fidélité constante à remplir les obligations que la *raison* nous dicte<sup>6</sup> ». Dieu serait un tyran si la loi naturelle qu'il nous oblige à pratiquer n'était pas universellement connue<sup>7</sup>. C'est en lui-même que l'homme puise le principe de sa vie morale, et dans sa conscience il trouve toutes les lumières qu'il lui faut pour se diriger.

Le livre des *Mœurs* rassemble dans un exposé clair et précis la plupart des thèmes propagés depuis cinquante ans par la littérature clandestine. Mais Toussaint a surtout voulu faire œuvre de moraliste. *Les Mœurs* sacrifient en particulier à la manie des portraits, bien dans le goût du temps. Toussaint met en relief les défauts de ses contemporains, leurs qualités ou leurs travers, juge leur conduite et leur genre de vie. Quelquefois, il pénètre un peu trop avant dans le détail, mais il est généralement discret. En effet, à deux ou trois exceptions près, le lecteur en était réduit aux spéculations concernant l'identité des personnages plus ou moins célèbres dépeints sous les noms grecs dont ils sont affublés. Qui aurait soupçonné, par exemple, que le « poète à la mode » qui « tourne bien un vers et philosophe assez passablement » brocardé sous le nom de Callimaque désignait l'auteur de *La Henriade*, de *Zaïre* et des *Éléments de la philosophie de Newton* ? Nous le savons aujourd'hui grâce à la découverte de la *Clef* du livre des *Mœurs*, qui porte à n'en pas douter la paternité de Toussaint. Nous publions cette *Clef* pour la première fois ci-après, après nous être interrogé sur l'hostilité de son auteur à l'égard de Voltaire qui avait déjà éclaté, et de manière bien plus virulente encore, deux ans plus tôt dans un ouvrage dont on ignorait la paternité jusqu'au début du vingtième siècle.

### Une brève vie de Toussaint

L'auteur des *Mœurs*, François-Vincent Toussaint<sup>8</sup>, est né à Paris le 21 décembre 1715 dans une famille d'extraction modeste. Ayant

---

5. *Ibid.*, p. 48.

6. *Ibid.*, p. 11-12.

7. Voir *Les Mœurs*, p. 16-17.

8. Sur Toussaint, voir la notice de Marie-Rose de Labriolle dans le *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, Grenoble, 1976, p. 960-962, ainsi qu'Élisabeth

reçu une formation janséniste, il se destina d'abord à l'Église, puis se décida pour la carrière d'avocat. Le 31 octobre 1736, il s'inscrivit à la Faculté de droit de Paris, le même jour que d'Alembert<sup>9</sup>. Reçu avocat au Parlement de Paris en 1741, il fut obligé d'abandonner cette carrière peu de temps après, car la faiblesse de sa poitrine ne lui permettait pas de soutenir des plaidoiries. En 1743 ou 1744, Toussaint s'associa avec Diderot et Marc-Antoine Eidous pour la traduction du *Dictionnaire universel de médecine et de chirurgie* de Robert James. En 1745, il publia anonymement un recueil d'anecdotes et de portraits sur la cour de France depuis la mort de Louis XIV jusqu'en 1744 sous le titre *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*. À mi-chemin entre le pamphlet politique, le roman d'aventures et les *Mémoires*, Toussaint y dénonçait les grandes et petites intrigues de la cour, les guerres ruineuses, la politique intérieure et extérieure de la France, les lois injustes, les impôts lourds et variés. Quoique fort rare, l'ouvrage eut immédiatement du succès, au point d'inquiéter jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir. Alerté par les rumeurs, Louis XV s'en enquît, le 21 juin, auprès de son ministre Maurepas, qui lui répondit le même jour : « Je n'ai ouï parler d'autre livre qui courût à Paris que d'un intitulé : *Anecdotes de la cour de Perse*. [...] Je ne sais si c'est de celui-là que Votre Majesté veut parler. Je ne l'ai pas lu ; on prétend même qu'il n'y en a que sept exemplaires à Paris<sup>10</sup>. » La même année, une seconde édition des *Mémoires secrets* vit le jour avec, en prime, une clef des noms propres. L'ouvrage connut son heure de gloire : dans les vingt années qui suivirent, huit autres éditions s'ensuivirent. Les plus importantes furent celle de 1746, « revue, corrigée et augmentée », et celle de 1763, à cause de sa

---

Badinter, *Les Passions intellectuelles*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2018, p. 331-336. La seule biographie quelque peu complète de Toussaint se trouve dans Stefano Ferrari, *Il piacere di tradurre. François-Vincent Toussaint e la versione incompiuta dell' Histoire de l'art chez les anciens di Winckelmann*, Rovereto, Osiride, 2011, p. 57-125.

9. Voir Blake T. Hanna, « D'Alembert à l'université », *Sciences, musiques, Lumières. Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, dir. Ulla Kölving et Irène Passeron, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, 2002, p. 43.

10. Cité dans *Lettres de M. de Marville, lieutenant général de police, au ministre Maurepas (1742-1747)*, Paris, Champion, 1903, t. II, p. 94.

préface et de ses notes explicatives signées D. S. Il fut attribué entre autres à Antoine Pecquet, La Beaumelle, Mme de Vieux-Maisons, et même à Voltaire par Paul Lacroix, dit le bibliophile Jacob<sup>11</sup>. Ce n'est qu'au début du siècle dernier que la paternité des *Mémoires secrets* fut attribuée à Toussaint grâce à la découverte, par Paul Fould, d'un manuscrit intitulé *Anecdotes curieuses de la cour de France sous le règne de Louis XV par Toussaint, auteur du livre intitulé Les Mœurs*, qui n'est autre chose que la première rédaction des *Mémoires secrets*, donnant en clair les noms propres<sup>12</sup>. Presque au même moment, un autre manuscrit des *Anecdotes* apparut, dont l'auteur était désigné sous le nom de Panage, le pseudonyme utilisé par Toussaint dans la première édition de son livre des *Mœurs*<sup>13</sup>.

En 1748, *Les Mœurs* déclenchent le scandale. Les autorités civiles accusent l'ouvrage de philosophie déiste ; l'arrêt du Parlement du 6 mai 1748 reproche à l'auteur « d'établir la Religion naturelle sur les ruines de tout Culte extérieur, & d'affranchir l'homme des Lois Divines & humaines, pour le soumettre uniquement à ses propres lumières<sup>14</sup> ». Grâce à l'intervention du comte de Caylus auprès de Maurepas, l'auteur échappe aux poursuites<sup>15</sup>. Enrôlé depuis 1746 par Diderot dans l'aventure encyclopédique, Toussaint y signe plus de quatre cents articles de jurisprudence dans les deux premiers volumes du Dictionnaire, puis décide de s'éloigner du milieu philosophique, « trop audacieux à son gré », comme le suppose Élisabeth Badinter<sup>16</sup>. Toussaint se consacre alors à la traduction d'ouvrages anglais ainsi qu'à l'édition des *Œuvres*

11. Voir Paul-L. Jacob [*i. e.* Paul Lacroix], *L'Histoire de l'homme au masque de fer*, Paris, Delloye, 1840 [1837], p. 30 et les suiv.

12. *Anecdotes curieuses de la cour de France sous le règne de Louis XV*. Texte original publié pour la première fois avec une notice sur Toussaint et des annotations par Paul Fould, Paris, Plon, 1905 (une deuxième édition est parue en 1908). La cote actuelle du manuscrit est Français 13781.

13. Contrairement à ce qu'affirme Marie-Rose de Labriolle, les *Anecdotes curieuses* ne furent pas publiées en 1746.

14. *Arrêt de la Cour du Parlement qui ordonne qu'un Livre intitulé, Les Mœurs [...] sera lacéré et brûlé par l'exécuteur de la Haute-Justice*, Paris, Pierre-Guillaume Simon, 1748, p. 2.

15. C'est ce que nous apprend la fiche rédigée par l'inspecteur de la librairie Joseph d'Hémery. Voir Robert Darnton, « Les encyclopédistes et la police », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 1, 1986, p. 108.

16. É. Badinter, *ouvr. cité*, p. 335.

et des *Lettres* de Maupertuis. Pour subvenir à ses besoins, il est contraint d'ouvrir à Paris une sorte de pension de famille pour voyageurs allemands<sup>17</sup>. En 1754, Toussaint entre dans le journalisme. Au début de l'année, il prend la succession de Grimm à la tête du *Journal étranger* mais est démis de ses fonctions quelques mois plus tard au profit de l'abbé Prévost. De 1756 à 1758, il dirige les *Observations périodiques sur la physique, l'histoire naturelle et les arts*. Il n'est pas possible de fixer exactement la date à laquelle Toussaint a quitté la France pour s'installer à Bruxelles avec sa famille, probablement vers la fin de 1760 ou début 1761. Il y reprend en main la *Gazette des Pays-Bas* lancée par l'aventurier Maubert de Gouvest, qui venait de prendre la fuite<sup>18</sup>. Publiée dans la capitale des Pays-Bas autrichiens au moment de la guerre de Sept Ans, cette gazette était dévouée aux intérêts de la maison d'Autriche et hostile aux vues de la Prusse ; Toussaint y prodigue des injures au roi Frédéric II, le qualifiant constamment de « brigand du Nord<sup>19</sup> ». Une fois la guerre terminée, Frédéric II, qui avait apprécié *Les Mœurs* et ne lui tenait pas rancune du traitement subi dans la *Gazette*, recherche ses services. En octobre 1764, Toussaint accepte son offre d'occuper la chaire de rhétorique et de logique à l'Académie des nobles de Berlin. C'était une école d'élite, assurant la formation des cadres civils et militaires, dont Frédéric II avait lui-même tracé les grandes lignes de l'enseignement qui devait s'y donner<sup>20</sup>. À partir de ce moment, Toussaint devient l'un des principaux médiateurs entre les littératures allemande et française, menant d'abord à terme la traduction en prose des fables de Gellert et entamant ensuite celles des premiers chapitres de l'*Histoire de l'art chez les anciens* de Winckelmann<sup>21</sup>. En même temps, il prend une part active aux travaux de

17. Voir *ibid.*, p. 336 et n° 2.

18. Voir le *Mémoire pour le Sr Maubert de Gouvest*, s.l.n.d. [176-?], p. 66, ainsi que Gustave Charlier, « Un Encyclopédiste à Bruxelles : Fr.-V. Toussaint, l'auteur des "Mœurs" », *Annales Prince de Ligne*, 17, 1937, p. 11.

19. Voir Dieudonné Thiébauld, *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin ; ou Frédéric le Grand*, Paris, 1804, t. V, p. 165.

20. Sur les fonctions attribuées à Toussaint par le roi, voir l'« Instruction pour la direction de l'Académie des nobles à Berlin », *Cœuvres de Frédéric le Grand*, Berlin, Decker, 1846-1857, t. IX, p. 78-79.

21. Voir Stefano Ferrari, ouvr. cité.

l'Académie des sciences et belles-lettres pour laquelle il rédige de nombreux mémoires sur la morale et la philosophie<sup>22</sup>. Tombé en disgrâce auprès du roi Frédéric II, il trouve un protecteur en la personne du prince Henri dont il devient le lecteur et le bibliothécaire. D'après le témoignage de Dieudonné Thiébault, Toussaint se repentit à la veille de sa mort d'avoir scandalisé le monde par ses opinions dangereuses pour la religion<sup>23</sup>. Il mourut le 22 juin 1772 à Berlin d'une fièvre lente en laissant deux filles et un fils.

### La querelle de priorité avec Voltaire au sujet de l'homme au masque de fer

Jusqu'à preuve du contraire, Toussaint et Voltaire ne se sont ni rencontrés ni écrit ; le seul endroit où l'auteur des *Mœurs* apparaît sous la plume de ce dernier se trouve dans les *Dernières remarques sur les Pensées de Pascal* : « c'est un nommé Toussaint, auteur d'un très plat livre sur les *Mœurs*, qu'on a la sottise de trouver hardi<sup>24</sup> ». Toussaint, quant à lui, ne fut guère plus tendre avec Voltaire, comme il appert du portrait peu flatteur qu'il en fit sous le nom de Coja-Séhid<sup>25</sup> dans l'édition de 1746 des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* :

C'étoit un homme d'un peu plus de quarante ans, de moyenne taille, fort maigre, & dont l'extérieur étoit assez peu distingué. Il avoit le front élevé, les yeux noirs, tout de feu & dans une agitation continuelle, la bouche grande & peu gracieuse, le teint brun, la barbe noire et très-épaisse, le visage long & sec, les joues creuses, & que deux gros os en saillie au-dessous des yeux faisoient paroître encore plus creuses. Son esprit étoit vif & ardent. Dominé

22. Quelques-uns de ces mémoires sont analysés par P. Fould dans sa notice aux *Anecdotes curieuses*, éd. citée, p. LXXIX-XCI.

23. Voir Dieudonné Thiébault, ouvr. cité, t. V, p. 77.

24. Voltaire, *Œuvres complètes*, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-2020, t. 80A, p. 109 (ci-après *OCV*). Le « petit baron Toussaint » qui apparaît dans les lettres au duc de Richelieu (D3152) et au marquis d'Argenson (D3157), écrites au mois de juin 1745, est le baron lorrain François-Joseph Toussaint (1689-1762).

25. Chardin nous apprend la signification du mot persan Coja (Khodjah) : « Les Persans appellent les Eunuques *Coja*, mot qui signifie *vieillard*, *ancien*, soit parce qu'ils conduisent & gouvernent les affaires Domestiques, comme font les vieillards, soit parce qu'ils ne peuvent non plus user de femmes que les plus vieilles gens » (Jean Chardin, *Voyage en Perse et autres lieux de l'Orient*, Amsterdam, de Lorme, 1711, t. VI, p. 244). La deuxième partie du nom pseudo-persan, Séhid, ferait-elle allusion au Sêide de la tragédie de *Mahomet* ?

par une imagination toujours allumée, il étoit incapable de se contenir dans de certaines bornes, & dès lors très souvent la dupe de son imagination. Il se croioit né extraordinairement pour l'ornement de son siècle, pour donner le ton aux Poètes, aux Historiens, aux Orateurs, aux Géomètres, aux Phisiciens, aux Philosophes, & même aux Théologiens. Aussi étoit-il d'un orgueil insoutenable. Les Grands, les Princes même l'avoient gâté, au point qu'il étoit impertinent avec eux, impudent avec ses égaux, & insolent avec ses inférieurs. Sa vanité lui faisoit trouver grand nombre de ces derniers, quoique dans le fond il ne fût pas d'une famille si fort au-dessus du commun, qu'il ne dût pas craindre de rencontrer au moins beaucoup de ses égaux parmi ceux qu'il regardoit comme ses inférieurs. Il avoit l'ame basse, le cœur mauvais, le caractère fourbe. Il étoit envieux, Critique mordant mais peu judicieux, Écrivain superficiel, d'un goût médiocre, se faisant valoir par un certain jargon, qu'en dépit des Maîtres de l'Éloquence, & au préjudice du beau Langage, la mode s'efforçoit de mettre en crédit. Il étoit sans amis, & ne méritoit pas d'en avoir. Quoique né avec un bien fort honnête, il avoit un si grand penchant à l'avarice, qu'il sacrifioit tout, loix, devoirs, honneur, bonne-foi, à de légers intérêts. Il s'étoit fait un grand nom par ses Poësies, dont quelques-unes sont en effet d'une grande beauté. On le qualifioit *Prince des Poètes*, titre ridicule, & qui prouvoit seulement la disette d'hommes excellens<sup>26</sup>.

Quelle est l'origine de l'animosité de Toussaint à l'encontre de Voltaire ? Que s'est-il passé pendant les quelques mois qui séparent la première édition des *Mémoires secrets* de leur édition augmentée parue à la fin de la même année 1745 ? Il faut chercher la réponse dans une note ajoutée à la nouvelle édition des *Mémoires* de 1763 due à l'éditeur désigné par les initiales « D. S. » :

Mr. de Voltaire, en parlant de l'homme au masque de fer dit, que tous les historiens l'ont ignoré. Mr. de la Beaumelle rémarque là-dessus que les mémoires de Perse en ont parlé. Mr. de Voltaire réplique avec chaleur, que les mémoires de Perse sont un libelle, qui est aussi obscur, et presque aussi méprisable que *le qu'en dira-t-on* etc. Ce trait contre un Auteur aussi respectable, que celui des mémoires de Perse est trop fort, et on ne saurait le pardonner qu'à la colere, où il fut justement contre Mr. de la Beaumelle.

Et le prétendu éditeur, laissant involontairement tomber le masque, d'ajouter à la première personne : « C'est très-sur qu'on

---

26. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée*, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1746, p. 335-337. Ce portrait montre de nombreux traits communs avec celui attribué à Piron et publié pour la première fois dans le tome I des *Amusements littéraires* de La Barre de Beaumarchais (La Haye, van Duren, 1740, p. 259-262).



m'a parlé de l'homme au masque de fer, avant que le siecle de Louis XIV, eût paru<sup>27</sup> ». Toussaint – probablement l'auteur de cette note – fait allusion au chapitre XXIV du *Siècle de Louis XIV* où Voltaire prétend raconter *pour la première fois* l'histoire du prisonnier anonyme, transformé par ses soins en « homme au masque de fer<sup>28</sup> ». Voltaire ne cessa de revenir sur cette histoire tout au long de sa vie, envahi par la pensée d'un secret d'État. Et il prit tellement à cœur de montrer qu'il était mieux instruit que personne qu'il affirma encore, vingt ans plus tard, dans l'article *Ana, anecdotes* des *Questions sur l'Encyclopédie* : « L'auteur du *Siècle de Louis XIV*, est le premier qui ait parlé de l'homme au masque de fer dans une histoire avérée. C'est qu'il était très instruit de cette anecdote<sup>29</sup>. » À la fin de l'article, il révéla le nom de son principal informateur : le chirurgien Marsolan, qui tenait, lui, l'histoire de l'homme au masque de fer de l'apothicaire de la Bastille<sup>30</sup>.

Mais reprenons les faits depuis le début. Dans la première édition des *Mémoires secrets*, Toussaint raconte un événement « peu connu » selon lui<sup>31</sup>, les aventures du prince Giafer (Louis de Bourbon, comte de Vermandois d'après la clef, fils naturel de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière), incarcéré pour avoir donné un soufflet au dauphin, et qu'on avait fait passer pour mort de la peste. Caché aux yeux de tous, le prisonnier fut obligé de porter un masque sur le visage lorsqu'il était obligé de paraître

27. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse, avec des éclaircissements et une clef marginale, plus complète et rectifiée par D. S.*, Amsterdam, 1763, p. 29-30. *Le qu'en dira-t-on* est le sous-titre du pamphlet anti-voltairien *Mes pensées* (1751) de La Beaumelle.

28. C'est effet Voltaire qui, le premier, a mentionné le détail du « masque, dont la mentonnière avait des ressorts d'acier, qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur son visage » (*Le Siècle de Louis XIV*, OCV, t. 13C, p. 9). Le chapitre XXIV deviendra le XXV seulement à partir de 1756.

29. OCV, t. 38, p. 298. L'annotateur de l'article reproduit dans la note 47 l'erreur de Barbier et de Quérard qui ont attribué les *Mémoires secrets* à Antoine Pecquet et affirmé qu'ils furent réédités en 1746 sous le titre *Anecdotes secrètes pour servir à l'histoire de la cour de Pékin*.

30. Voir OCV, t. 38, p. 300. Dans le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, Voltaire écrivit que Marsolan était le gendre d'un vieux médecin de la Bastille (Fresquière), de qui il tenait l'histoire de l'homme au masque de fer. Voir OCV, t. 32C, p. 323.

31. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*. Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1745, p. 18.

en public<sup>32</sup>. À peine l'histoire de l'homme au masque de fer commence-t-elle à faire du bruit grâce à l'ouvrage de Toussaint, que la *Bibliothèque raisonnée* publie une « Lettre de Mr. Le B. de C\*\*\* à un de ses Amis, sur les *Mémoires secrets de Perse* » datée du 15 juin 1745 dans laquelle l'auteur – un certain baron de Crunynge selon Prosper Marchand, qui suivait l'affaire de près<sup>33</sup> – déclare que « [l]e célèbre Mr. de V\*\*\* assure que *parmi beaucoup de vrai, il y a plus de faux encore* » dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse*<sup>34</sup>. Le baron de C\*\*\* ne mentait pas : Voltaire s'exprimait à peu près dans les mêmes termes dans la lettre au comte de Podewils du 1er mai 1745 : « il y a du vrai et du faux, mais le dernier domine beaucoup » (D3108). (Ces deux témoignages contredisent, notons-le dès à présent, la déclaration ultérieure de Voltaire d'après laquelle le « hasard » lui a fait tomber le livre des *Mémoires secrets* entre les mains au moment même où il rédigeait le *Supplément au Siècle de Louis XIV*<sup>35</sup>.) Un an plus tard, la *Bibliothèque française* reproduit un prétendu « Extrait d'une Lettre de Paris du 30. Décembre 1745 », dans lequel l'auteur anonyme, qui n'est autre que Prosper Marchand<sup>36</sup>, s'appuie sur une lettre de Voltaire pour confirmer la vérité historique de l'anecdote racontée dans les *Mémoires secrets* au sujet du Masque de fer : « Sur l'Autorité d'une *Lettre de Mr. de V\*\*\* à Mr. l'Abbé D\*\*\**, qu'on dit être *publique, & même à la tête de son Essai sur le Règne de Louis XIV.* mais que je n'y trouve pourtant point, on lui fait dire, *qu'il sait à fond l'Histoire du Prisonnier au Masque de Fer,*

32. Voir *ibid.*, p. 22-23.

33. Voir l'article LOUIS DE BOURBON de son *Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires concernant la vie et les ouvrages de divers personnages distingués, particulièrement dans la république des lettres*, La Haye, Pierre d'Hondt, 1758-1759, t. I, p. 143, n° 16. P. Lacroix (ouvr. cité, p. 24) pensait à un pseudonyme, mais il s'agit probablement de Pieter Anthony de Huybert van Cruiningen (1693-1780), homme politique, auteur dramatique et traducteur de théâtre français.

34. *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe. Pour les mois d'avril, mai et juin 1745. Tome XXXIV, seconde partie*, Amsterdam, Wetstein, 1745, p. 484.

35. *Supplément au Siècle de Louis XIV*, OCV, t. 32C, p. 321.

36. Voir P. Marchand, ouvr. cité, t. I, p. 142, Rem. E.

ce que généralement on a cru désigner Mr. le Duc de Vermandois<sup>37</sup>. » Cette lettre publique existe réellement : il s'agit de la lettre à l'abbé Dubos du 30 octobre 1738 dans laquelle Voltaire se vante d'avoir interrogé des personnes ayant servi le prisonnier : « Je suis assez instruit de l'aventure de l'homme au masque de fer, mort à la Bastille. J'ai parlé à des gens qui l'ont servi » (D1642)<sup>38</sup>. Tous-saint a-t-il cru que les deux lettres anonymes publiées par la *Bibliothèque raisonnée* et la *Bibliothèque française* portaient la signature de son rival ? On ne sait. Il n'est pas non plus impossible que Voltaire, voulant garder la haute main sur tout ce qui se disait au sujet du Masque de fer, se fût publiquement vanté en 1745 de connaître lui aussi cette histoire mystérieuse, et depuis bien plus longtemps que l'auteur anonyme des *Mémoires*. Piqué au vif, sentant peut-être que l'affaire lui échappait, Toussaint se vengea alors en composant le portrait particulièrement malveillant ajouté *in extremis* à la deuxième édition des *Mémoires secrets*. Deux ans plus tard, il récidive dans *Les Mœurs* où le portait et le personnage sont exécutés en quelques lignes :

On a une méthode d'arbitrer le mérite des hommes, très chimérique et très fausse, c'est de les estimer par le bruit qu'ils font dans le monde. On met la trompette au-dessus du flageolet.

Callimaque, par exemple, est le Poète à la mode ; il tourne bien un vers, & philosophe assez passablement : mais la nature, comme épuisée par la production de son esprit, n'a mis dans son cœur ni droiture ni probité<sup>39</sup>.

En 1751, Voltaire lance la légende de l'homme au masque de fer dans le chapitre liminaire du deuxième volume du *Siècle de Louis XIV*, et le moins qu'on puisse dire est qu'il avait eu les *Mémoires secrets* sous les yeux. Prosper Marchand regarda même le récit fait par Voltaire comme une « reproduction » de celui des *Mémoires secrets*, « revuë, augmentée, & retranchée, à divers égards<sup>40</sup> ». Faut-il conclure pour autant que Voltaire avait entière-

---

37. *Bibliothèque française, ou histoire littéraire de la France. Tome XLII, seconde partie*, Amsterdam, Sauzet, 1746, p. 365. La lettre a circulé à partir de 1739 sous le titre *Lettre de M. de Voltaire, à M. l'abbé Dubos*, mais elle ne se trouve pas dans l'*Essai sur le siècle de Louis XIV, ou Essai sur l'histoire du siècle de Louis XIV* (1739).

38. Voltaire fait allusion à son séjour à la prison en 1717-1718.

39. *Les Mœurs*, p. 145-146.

40. Ouvr. cité, t. I, p. 143.

rement tiré son histoire de l'ouvrage de Toussaint ? Si son récit reproduit, parfois jusqu'aux expressions mêmes, les principales circonstances des *Mémoires secrets*, on y trouve aussi des affirmations que le philosophe a rejetées, sans compter qu'il avait effectivement appris l'histoire bien des années avant la publication de l'ouvrage de Toussaint. En 1752, la réimpression du *Siècle de Louis XIV* ajoute un nouvel emprunt aux *Mémoires secrets*, l'anecdote de l'assiette d'argent sur laquelle le prisonnier avait gravé son nom. D'autres détails seront ajoutés aux éditions successives pour tenir le lecteur en haleine et surtout accréditer, petit à petit, la thèse qui va faire florès et inspirera Alexandre Dumas : l'homme au masque de fer était le frère aîné du Roi-Soleil, né d'une relation adultérine d'Anne d'Autriche<sup>41</sup>. Comme l'écrivait Grimm en juillet 1768 : « tout homme qui veut lire le récit de M. de Voltaire avec une certaine attention sera en état de former des conjectures très vraisemblables ; mais elles peuvent se dire à l'oreille, et ne peuvent s'imprimer ni même s'écrire<sup>42</sup> ».

### La clef inédite des Mœurs

Publié à Amsterdam à la mi-1748, le livre des *Mœurs* connut un succès fulgurant : seize éditions en 1748, dix-neuf éditions entre 1749 et 1792, sans parler des traductions<sup>43</sup>. *Les Mœurs* étaient cependant loin d'être le brûlot athée et anticlérical auquel le réduisaient ses adversaires. C'était d'abord un livre à clefs, comme l'auteur l'avoua lui-même au début de l'ouvrage : « Dire, que je n'ai eu personne en vûe, ce serait dire une fausseté, & même une fausseté inutile, parce qu'on ne m'en croiroit pas<sup>44</sup>. » Cela dit, la plupart des portraits ne sont pas d'une ressemblance criante, bien au contraire. Toussaint se voulait discret ; dans l'*Éclaircissement sur Les Mœurs* qu'il publia en 1762 au cours de son séjour à Bruxelles pour se défendre contre ses ennemis, il assurait n'avoir jamais donné de clef. Si l'on m'a re-

41. Voir l'« Addition de l'éditeur » à l'article *Ana, anecdotes* dans la réédition des *Questions sur l'Encyclopédie* de 1771 (OCV, t. 38, p. 301-303).

42. *Correspondance littéraire*, éd. Maurice Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, t. VIII, p. 124.

43. La liste complète, établie par Martin Anton Müller, des éditions et traductions des *Mœurs* est seulement consultable en ligne : <http://www.encore.at/mam/toussaint/lesmoeurs.html>.

44. *Les Mœurs*, Avertissement non paginé.

proché certains portraits satiriques, écrivait-il, on devait « me tenir compte de l'attention que j'ai eue de ne désigner distinctement aucun de mes originaux, & de ma fidélité à ne jamais donner de clé quelqu'instance qu'on m'en ait faite<sup>45</sup> ». Cette déclaration n'est pas tout à fait exacte, car nous avons retrouvé une clef des *Mœurs* qui nous révèle l'identité d'un certain nombre de personnes qui se cachent derrière les portraits. Il s'agit d'un manuscrit de quatre pages relié avec un exemplaire d'une critique anonyme des *Mœurs* intitulée *Les Mœurs apprécées, ou Lettre écrite à un bel esprit du Marais, à l'occasion de cet ouvrage* (1748). Cet exemplaire est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne ; il a été acheté il y a quelques années à un libraire français<sup>46</sup>. Le manuscrit est une copie faite par une main inconnue d'après un original rédigé par Toussaint, car seul l'auteur des *Mœurs* pouvait connaître l'identité de certains personnages comme l'abbé Aubourg, le commandant du guet Duval ou le clerc Pajot. Selon toute vraisemblance, l'original a été rédigé entre 1752 et 1756, entre la mort du duc d'Orléans (Cléon) et celle du maréchal de Biron (Ariste), encore vivant au moment de la rédaction de la clef.

Les pages du manuscrit que nous éditons ci-après ne sont pas numérotées. On y relève certaines erreurs : le copiste s'est trompé dans l'ordre des personnages (les pages 83 et 88 sont interverties) ainsi que dans la transcription des noms (Lisambo pour Rosambo). Le nom du procureur qui se cache derrière le portrait de Proxène était probablement illisible ; le copiste l'a remplacé par des points de suspension. Nous donnons en note quelques explications concernant les personnages ; plusieurs d'entre eux ont malheureusement échappé à nos efforts d'identification. Les renvois aux pages des *Mœurs* se réfèrent à l'édition de 1758 ; nous donnons entre crochets la pagination de l'édition originale.

Clef du livre Intitulé Les mœurs.  
Discours préliminaire  
Pages

---

45. *Éclaircissement sur Les Mœurs*, ouvr. cité, p. 26. L'ouvrage connu trois éditions en 1762 et deux en 1763.

46. Je remercie Silvio Corsini pour cette information.

- 17 [7]. Théophile. L'archevêque de Paris<sup>47</sup> page 17.  
 18 [8]. Cléanthe. M. Severt<sup>48</sup>  
 19 [9]. Damis. L'abbé Aubourg<sup>49</sup>  
 32 [23]. Lais. Mlle Gaussin<sup>50</sup>  
 35 [27]. Irène. La reine de France Elevée dans un couvent à Strasbourg<sup>51</sup>.  
 37 [28]. Cloé. La marquise de P[ompadour]<sup>52</sup>

- 11 [45]. Cleon. Le feu Duc D'Orleans<sup>53</sup>  
 16 [52]. Ariste. Le maréchal de Biron retiré à l'Institution<sup>54</sup>.  
 17 [54]. Vallerie. Made de Maillÿ<sup>55</sup>  
 36 [80]. Pollion. M. Dargenson ministre de la guerre<sup>56</sup>.  
 37 [81]. Hypsiste. M. D'argenson ministre des affaires étrangères<sup>57</sup>  
 79 [140]. Reauverse. M. Guyet de Reverseaux av[oca]t au Parlement<sup>58</sup>  
 81 [143]. Podalire. M. le Comte De Caylus<sup>59</sup>

---

47. Christophe de Beaumont (1703-1781), archevêque de Paris de 1746 à 1781.

48. Probablement Aymé-Jean-Jacques Severt, conseiller en la Cour. Voir Edme de La Poix de Fréminville, *Dictionnaire ou traité de la police générale des villes, bourgs, paroisses, et seigneuries de la campagne*, Paris, Gissey, 1758, p. 237.

49. Conseiller de grand-chambre au Parlement, décédé en 1752. Voir *Annonces, affiches, et avis divers* du 6 novembre 1752, p. 682.

50. Jeanne-Catherine Gaussem, dite Mlle Gaussin (1711-1767), célèbre comédienne.

51. Marie Leszczyńska (1703-1768), reine de France depuis 1725. Elle est désignée dans les *Mémoires secrets* par le titre Sultane-Reine.

52. Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour (1721-1764), maîtresse du roi de 1745 à 1751.

53. Il s'agit de Louis d'Orléans, dit « le Pieux » (1703-1752), fils du Régent. Il apparaît dans les *Mémoires secrets* sous le nom de Jesseing.

54. Charles-Armand de Gontaut-Biron, 2e duc de Biron (1663-1756), décédé à l'Institution de l'Oratoire.

55. Comtesse Louise-Julie de Mailly-Nesle (1710-1751), favorite de Louis XV. Retirée de la cour, veuve en 1748, elle est morte en 1751 dans la piété et dans la pauvreté. Elle apparaît dans les *Mémoires secrets* sous le nom de Rétima.

56. Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson (1696-1764), secrétaire d'État de la Guerre depuis 1743. Il apparaît dans les *Mémoires secrets* sous le nom de Neamed.

57. René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson (1694-1757), secrétaire d'État des Affaires étrangères de 1744 à 1747. Il apparaît dans les *Mémoires secrets* sous le nom de Taxis.

58. Jacques-Étienne Guéau de Gravelle de Reverseau(x) (1706-1753), avocat au parlement, secrétaire du roi en la grande chancellerie et conseiller du duc d'Orléans.

59. Anne-Claude-Philippe de Tubières de Grimoard de Pestels de Lévis de Caylus, dit le comte de Caylus (1692-1765), antiquaire, homme de lettres et

- 82 [145 *recte* pour 149]. Callimaque. M. De Voltaire  
 83 [145]. Jenade. M. Moreau Chirurgien<sup>60</sup>  
 88 [153]. Chrisolatre. M. Dumay Rece[veur] des Économats.  
 83 [146]. Uraniscope. M. Meraldÿ astronome<sup>61</sup>  
 93 [159]. Orgaste. M. de Marville Lieutenant de police<sup>62</sup>  
 94 [161]. Polidamas. Le feu S[ieur] Duval Commandant Du Guet<sup>63</sup>.  
 113 [187]. Corillas. M. Crébillon Fils qui a eu successivement pour maîtresse[s] la Comtesse Delamark<sup>64</sup>, Mlle Gaussin et Made de Luxembourg<sup>65</sup>  
 119 [196]. Eusebe. M. Boindin procureur du Roi Du Domaine<sup>66</sup>.  
 120 [197]. Evergete. M. Molé président au Parlement<sup>67</sup>.  
 136 [219]. Zosime. Le Cardinal Fleurÿ<sup>68</sup>  
 140 [224]. Oenophile. M. Pagneux avocat  
 141 [225]. Asote. M. le marquis de Beaufremont<sup>69</sup>.  
 151 [239]. Rosine. La Duchesse Dumaine<sup>70</sup>  
 167 [262]. Eudoxe. M. Delamonnoye av[oca]t<sup>71</sup>  
 170 [266]. Timocrate. M. De Sauvignÿ Intendant de Paris<sup>72</sup>

---

graveur.

60. Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Voir *Académie royale de chirurgie. 1751*, Paris, Delaguette, 1751, p. 5.

61. Giovanni Domenico Maraldi ou Jean-Dominique Maraldi, mathématicien et astronome franco-italien (1709-1788).

62. Claude-Henry Feydeau de Marville (1705-1787), lieutenant général de police de 1740 à 1747.

63. D'après la *Suite de la clef* du mois de mars 1749, Duval était décédé au mois de février 1749.

64. Marie-Anne-Françoise de La Marck (1719-1793). Elle eut une liaison avec le roi vers 1748.

65. Probablement Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, duchesse de Montmorency-Luxembourg (1707-1787). Crébillon lui dédicaça *Les Heureux Orphelins* en 1754.

66. Nicolas Boindin (1676-1751), écrivain et auteur dramatique, célèbre pour ses opinions athées. Il était procureur du roi au bureau des finances.

67. Mathieu-François Molé (1705-1793), président à mortier depuis 1731.

68. André-Hercule de Fleury (1653-1743), premier ministre de 1726 à 1743. Il apparaît dans les *Mémoires secrets* sous le nom d'Ismaël-Beg.

69. Probablement Louis-Bénigne de Bau(f)remont (1685-1755), voisin de Diderot dans rue Taranne en 1747. Voir l'*Almanach royal, année MDCCXLVII*, Paris, d'Houry et Le Breton, 1747, p. 109.

70. Louise-Bénédicte de Bourbon-Condé, duchesse du Maine (1676-1753).

71. Probablement Claude-Pierre de La Monnoye (1708-1771), avocat au parlement, conseiller au conseil du duc d'Orléans.

72. Louis-Jean Bertier de Sauvigny (1709-1788), intendant de la généralité de Paris de 1744 à 1776.

- 174 [272]. Penisandre. Le marquis de Firmarcon<sup>73</sup>  
 176 [275]. Polemiste. Le maréchal de Saxe<sup>74</sup>.  
 179 [279]. Theriode. M. De Fitz James<sup>75</sup>.  
 200 [307]. Astorgue. Le Curé de St Sulpice<sup>76</sup>  
 200 [307]. Eriste. M. de Bercy qui plaidoit contre M. Duché et autres<sup>77</sup>.  
 206 [314]. Lisippe. M. Michel Receveur des tailles a Paris  
 220 [334]. Cenocephale. M. d'Argouges Lieutenant de Pol Civil<sup>78</sup>  
 223 [339]. Adraste. Le president Lisambo<sup>79</sup>.  
 224 [340]. Menalippe. Le president Daligre<sup>80</sup>  
 233 [352]. Proxène... procureur au Parlement  
 233 [352]. Chariton. Pajot son clerc.  
 237 [358]. Pamphile. Le Comte d'Egmont<sup>81</sup>  
 238 [360]. Hermogène. M. Prugnet [Prugnot ?] avocat.

Gerhardt STENGER  
*Université de Nantes*

---

73. Probablement Jean-Henri de Preissac de Marestang, marquis d'Esclignac et de Fimarcon (1686-1771), comte d'ASTAFFORT etc.

74. Hermann-Maurice, comte de Saxe (1696-1750), maréchal de France. Il est désigné dans les *Mémoires secrets* par le titre Kalife-Sultan.

75. [Jean-]Charles de Berwick de Fitz-James (1712-1787), maréchal de France.

76. Jean-Baptiste Languet de Gergy (1674-1750), curé de l'église Saint-Sulpice à Paris de 1714 à 1748.

77. Allusion probable au procès intenté contre M. de Bercy en 1748 par le couple Lorieère défendu par l'avocat Doulcet. Voir la *Suite de la clef* du mois d'août 1748 p. 154-156.

78. Jérôme d'Argouges de Fleury (1682-1767), lieutenant civil au Châtelet.

79. Louis Le Peletier, marquis de Rosambo (1690-1770), premier président du Parlement de Paris de 1736 à 1743.

80. Étienne-Claude d'Aligre (1694-1752), président à mortier de 1724 à 1752.

81. Probablement Guy-Félix d'Egmont Pignatelli (1720-1753), marié avec Amable-Angélique de Villars (1723-1771).